

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **32 (1896)**

Heft 17

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

XXXII^{me} ANNÉE

GENÈVE

N° 17



1^{er} Septembre 1896

L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Sommaire. — A propos du Congrès de Genève. — L'enseignement de la Comptabilité à l'Ecole primaire. — Les Carnets scolaires. — Rapport de gestion du Comité central de la Société cantonale des instituteurs bernois pour l'année 1896. — Correspondance. — Partie pratique : Exercices scolaires : Langue française. — Mathématiques élémentaires.

A propos du Congrès de Genève

De l'aveu de tous les journaux quotidiens qui lui ont consacré des articles ou des comptes rendus, le Congrès de Genève a obtenu le plus brillant succès. Nous n'en voulons de meilleure preuve que le témoignage exprimé par un des doyens de la presse suisse, dans ses numéros des 15 et 16 juillet ; nous avons nommé le *Bund*. Il proclame la réussite du Congrès qui s'est ouvert, dit-il, sous de bons auspices. « Le nombre considérable des participants, la richesse de son programme, l'harmonie qui a régné pendant la fête, ses assemblées imposantes lui ont donné l'aspect d'une grande manifestation et lui prêtent une importance peu ordinaire, dont les conséquences ne pourront qu'être heureuses pour nos écoles. Une impulsion bienfaisante devait jaillir d'abord des délibérations du premier jour. Le résultat n'en a pas été minime, puisque les instituteurs suisses se sont déclarés d'accord, sans arrière-pensée, sur ce principe : « *Nous voulons un enseignement éducatif.* »

A qui revient le mérite du succès ? Au Comité directeur, cela est certain, ainsi qu'aux nombreuses commissions dont il s'est entouré et qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leur dévouement pour assurer la réussite de cette grande entreprise ; à la population genevoise et à ses autorités qui, dans cette circonstance comme toujours, se sont montrées solidaires du corps enseignant.

On a senti une fois de plus à Genève combien les divergences politi-

ques et sociales s'effacent et combien l'union s'opère aisément entre tous les citoyens dans le domaine patriotique et sacré de l'école et de l'éducation populaires. Il convient d'en rendre hommage à ceux, magistrats cantonaux, autorités municipales et particuliers, qui nous ont prodigué les marques de leur sympathie et de leurs encouragements. Nous n'aurions garde d'oublier la rédaction de la *Patrie suisse*, journal bimensuel qui a eu l'heureuse pensée de publier et de répandre à profusion un de ses numéros contenant sur le Congrès un article de notre président, M. Rosier.

Quels effets immédiats a produits le Congrès ? Pour répondre à cette question, il suffit de lire la correspondance suivante du Tessin publiée par le *Journal de Genève*.

« Le Congrès scolaire de Genève a eu un heureux écho dans notre pays. En effet, un Comité provisoire est déjà constitué dans le but de créer une section tessinoise de la florissante Société pédagogique de la Suisse romande. L'étude des grandes et fécondes questions d'éducation s'impose chez nous plus qu'ailleurs, car, ici, nous avons encore beaucoup à faire pour atteindre le niveau moyen, non pas à cause de la mauvaise volonté des hommes, mais par suite de circonstances locales qu'il serait trop long d'énumérer.

Nos trois représentants, qui ont participé au Congrès, sont rentrés chez nous charmés de la réception cordiale qui leur a été faite à Genève, et ils ont pris la résolution de travailler toujours plus au progrès de l'éducation populaire. Le Tessin a besoin, surtout sur le terrain éducatif, de se mêler au grand courant pédagogique de la Suisse romande et allemande, où les idées de Pestalozzi et de Girard, bien étudiées et intelligemment pratiquées, ont créé la vraie école populaire.

On peut espérer que ce mouvement ne sera pas un feu de paille, et plusieurs raisons font penser qu'il aura de bons résultats »

Voilà, n'est-il pas vrai ? une constatation réjouissante. Il y en a heureusement d'autres, à ne parler que de la rentrée officielle du canton de Fribourg dans le giron de la Société romande. M. Léon Genoud, dont les travaux sur le dessin et l'enseignement professionnel sont bien connus en Suisse, était heureusement choisi pour former le trait d'union, et il faut savoir quelque gré à l'autorité scolaire du canton de Fribourg d'avoir autorisé et favorisé un rapprochement si désirable.

Mais les journaux suisses et surtout les feuilles pédagogiques n'ont pas été unanimes dans leurs appréciations favorables. Ainsi, l'*Evangelisches Schulblatt*, de Berne, a dénigré les travaux du Congrès et prétendu qu'il comptait seulement 250 instituteurs de la Suisse allemande. Il n'y a là rien qui doive surprendre de la part d'une publication délibérément hostile à tous les progrès démocratiques dans le domaine de l'école et à certaines formes de la pensée humaine. D'ailleurs, le nombre officiel des instituteurs de la Suisse allemande présents au Congrès de Genève a dépassé 500, chiffre attesté par la *Schweizerische Lehrerzeitung*.

Il est plus étonnant que la *Zürcherpost*, ait emboîté le pas de la critique sous la signature de M. Schurter, vice-recteur de l'École supérieure des jeunes filles de Zurich, lequel s'est attaqué aux conclusions des rapports, spécialement à celui qui concerne l'École complémentaire. Nous trouvons la même note, mais plus accentuée encore, dans l'*Aar-*

gauer-Schulblatt, organe des instituteurs des cantons d'Argovie, Bâle-Campagne et Soleure.

Après avoir célébré les « beaux jours » du Congrès, l'*Aargauer-Schulblatt* ajoute sans transition qu'un léger sentiment de désillusion s'est mêlé au souvenir de toutes les richesses vues à Genève. La rencontre solennelle des trois grandes associations d'instituteurs suisses n'a pas tenu ce qu'on attendait d'elle. En effet, l'idée d'attirer au Congrès des visiteurs par l'appât de l'Exposition était une erreur, pardonnable, sans doute, mais une erreur.

Leur nombre était inférieur de 1000 à celui du *Lehrertag*, de Zurich, et la Suisse allemande n'y avait pas plus de 300 participants; ils y constituaient une trop petite minorité, ajoute aimablement l'*Aargauer-Schulblatt*, pour y exercer aucune influence.

Les questions portées au programme s'inspiraient d'ailleurs d'un point de vue trop *doctrinaire*; les attractions parallèles (musées, conférences, excursions, exposition) étaient trop nombreuses, les banquets trop animés, trop bruyants, grâce à l'exubérance du tempérament welsche; et, probablement aussi, au vin d'honneur qui coulait à torrents (*des in Strömen fliessenden Ehrenweines*). Suivent une comparaison avec la tenue sérieuse des *Lehrertag* de la Suisse allemande et une courte leçon à l'adresse des promoteurs du Congrès.

Enfin, voici le bouquet. Nous traduisons littéralement :

« Le même sentiment de désillusion peut aussi s'emparer de l'instituteur à la visite de l'exposition scolaire, s'il est venu surtout, non pas pour examiner superficiellement la masse excessive des objets exposés, mais s'il veut se tracer un tableau exact de l'enseignement dans les différents cantons. »

La surabondance des objets nuit à l'unité du plan, à l'exactitude de la vue d'ensemble, à la méthode; il ne figure dans les divers degrés de l'enseignement que ce qui émerge et brille, les exceptions sont rares, etc. Zurich, en 1883, allait bien mieux. Voilà l'opinion de l'*Aargauer-Schulblatt*.

Expliquons-nous franchement. Le *Lehrertag* de Zurich a réuni 2000 instituteurs, le Congrès de Genève plus de 1500. Veut-on comparer la situation topographique des deux villes? On saura immédiatement du côté de laquelle est l'avantage. Si les instituteurs de la Suisse allemande ne sont pas venus en plus grand nombre, malgré des facilités de toute espèce, à qui donc la faute? Les banquets, dites-vous, ont été bruyants et les orateurs inécoutés. Oui, sans doute, sauf ceux qui disposaient d'une forte voix. Il en est de même aux quatre points cardinaux de la Suisse, et, pour ne citer qu'un exemple, l'auteur de ces lignes, assistant au banquet de la *Tonhalle* de Zurich lors du *Lehrertag* de 1894, n'a pas entendu (il est loin d'être sourd) un traitre mot du discours, fort éloquent du reste, de M. le conseiller d'Etat Grob. La harangue même de M. Schenk ne fut pas perçue par tout le monde. Mais ces allocutions de banquet sont surtout destinées à la lecture. L'entrain et la gaité welsches n'empêcheront donc personne de les savourer à loisir, pas même les rédacteurs du *Schulblatt d'Aarau*. Ils étaient d'humeur sombre à Genève; peut-être avaient-ils été submergés, malgré eux, sous un torrent de vin d'honneur.

L'esprit, élevé ou abaissé à certains niveaux, perd le sentiment de l'équitable et du juste, surtout aux époques de chaleur ou de canicule.

Pour revenir à l'Exposition scolaire, nous osons nous en rapporter au jugement de tous les hommes impartiaux qui l'ont visitée et qui ont pu mesurer l'importance des progrès réalisés au double point de l'école populaire et de l'enseignement professionnel. Leur verdict n'est pas douteux; il nous suffit pleinement.

En vérité, est-ce là que le bât blesse les correspondants de la *Zürcher post* ou de l'*Argauer Schulblatt*? Non, si le programme du Congrès de Genève avait comporté de l'étude la question qui leur est chère: le subventionnement des écoles par la Confédération (*Bund und Schule*), tout aurait marché pour le mieux dans le meilleur des Congrès.

Mais, nous devons le dire au nom des instituteurs de la Suisse romande, ce n'est pas avec une politique scolaire sans base pédagogique sérieuse que nous ferons triompher les idées qui ont cours en certains milieux. Au demeurant, la résolution du *Lehrertag* de Zurich, laquelle appuyait énergiquement le premier projet Schenk, a-t-elle avancé la question d'un pas? Et le second projet, aujourd'hui en suspens, ne s'inspirait-il pas plutôt des vœux émis par le Comité central de la Société des instituteurs de la Suisse romande?

Ici, le *doctrinarisme* consiste bien plutôt à vouloir imposer au peuple des solutions hâtives, encore mal adaptées à son intellect, qu'à le convaincre des lacunes existant dans l'école, des besoins éducatifs toujours croissants, de la nécessité d'étendre et de limiter à des frontières larges et précises le cycle de l'instruction populaire, afin qu'une fois renseigné, éclairé, édifié, il se prononce, en fin de compte, pour une intervention fédérale sagement comprise, respectueuse des droits cantonaux comme de la situation autonome des communes.

C'est donc de la doctrine que d'étudier le problème, toujours plus actuel, toujours plus palpitant, de l'éducation à l'école, problème dont les inconnues se dressent avec une intensité pressante et redoutable devant la conscience des hommes d'Etat et des hommes d'école de toutes nations?

Est-ce céder à des fantaisies doctrinales que de préparer, suivant l'expression de M. Buisson, dans son discours au Congrès de Genève, « la question du lendemain, celle qui fera de bons citoyens et garantira l'avenir. »

Parodiant un vers célèbre, nous pouvons bien dire:

« Doctrine, si l'on veut, ma doctrine m'est chère ! »

A. GAVARD.

L'enseignement de la Comptabilité à l'Ecole primaire

La comptabilité enseigne l'art de diriger ses affaires dans la vie; elle est donc indispensable à tous et doit être enseignée systématiquement déjà à l'école primaire.

En effet, le simple ouvrier a besoin de savoir *s'il noue réellement les deux bouts*, il a besoin de savoir aussi de quelle manière se répartissent ses recettes et ses dépenses. Il apprendra ainsi bien des choses utiles et intéressantes ; il verra en particulier quelle économie résulterait pour lui de l'abandon de telle ou telle dépense dont il pourrait se passer, s'il le voulait.

Les boulangers, bouchers, cordonniers, serruriers, aubergistes, paysans, tous ceux qui exercent une petite industrie ou un petit négoce, doivent également s'efforcer de savoir s'ils avancent ou s'ils reculent, s'ils gagnent réellement leur vie ou s'ils s'enfoncent régulièrement. Ils doivent même se rendre compte des résultats de leur entreprise, considérée dans son ensemble et dans ses détails, pour la modifier avantageusement d'année en année. Au lieu de marcher les yeux bandés au-devant de la fortune ou de la ruine, ils verront clair dans leurs affaires et n'avanceront qu'à coup sûr.

Or la *base* de toute comptabilité, c'est l'*inventaire*. De même qu'on a déjà une idée d'un voyage, quand on en connaît le point de départ et le point d'arrivée, de même se fait-on une idée de la distance parcourue et des résultats obtenus en matière économique et financière quand on a l'inventaire initial et l'inventaire final d'un exercice. Sans doute le voyage n'est pas complètement terminé encore, on n'en connaît pas encore tous les incidents heureux ou malheureux, toutes les particularités qui ensemble ont amené la situation finale. Mais le résultat définitif n'en est pas moins connu exactement déjà et c'est l'essentiel.

Les inventaires successifs constituent donc une comptabilité complète, quoique rudimentaire et peu détaillée. Sans inventaires, il n'y a pas du reste de comptabilité possible.

On enseignera donc à l'école primaire la manière d'établir un inventaire. On dira d'abord aux enfants comment les objets doivent être évalués à leur vraie valeur vénale en dehors de toute préoccupation d'heur et de malheur. On les mettra en garde contre les deux erreurs dans lesquelles on peut tomber dans ces évaluations : celle qui consistent à attribuer aux choses la valeur qu'on en retirerait dans une vente aux enchères, c'est-à-dire à peu près rien, et celle par laquelle on leur attribue au contraire la valeur totale nécessaire à leur remplacement intégral par d'autres objets pareils. On supposera ensuite un inventaire très simple comme celui-ci par exemple :

INVENTAIRE		
Actif	Au 31 décembre 1893	Passif
Fr. 150 — En caisse.		Diverses dettes Fr. 485
» 2,475 — Mobilier.		
» 288 — Caisse d'Épargne.		
» 1,560 — Habits, provisions, etc.		

et on en déduira le *résultat*, c'est-à-dire la *fortune nette*. On supposera ensuite un deuxième inventaire fait un an plus tard et dans lequel certaines valeurs ou toutes les valeurs se seront modifiées, on en tirera la nouvelle

fortune nette et, par soustraction avec la précédente, le *bénéfice ou la perte nette* de l'année. On fournira ensuite aux enfants les indications de détail nécessaires pour appliquer tout cela dans leurs familles. A l'Ecole d'agriculture de Brougg, dirigée par le D^r Abt, on emploie pour les inventaires un registre à colonnes. Chaque colonne reçoit les évaluations d'une année et on évite ainsi d'avoir à écrire à nouveau chaque fois la liste de tous les objets. Il est facile de faire comprendre le procédé aux élèves. Les dépréciations calculées au moyen d'un tant % seront laissées de côté, parce qu'elles sont inexactes.

Mais, s'il est utile de connaître le résultat définitif auquel on est arrivé à la fin d'une période déterminée, il est aussi avantageux d'en savoir les détails et les diverses causes déterminantes. On y arrive très facilement au moyen du *compte de caisse avec classification des recettes et des dépenses* et de *diverses notes* recueillies au jour le jour de la manière la plus simple du monde dans un carnet spécial.

Le compte de caisse se tient dans le livre de caisse, cahier ou carnet quelconque. On y inscrit les recettes et les dépenses dans deux colonnes différentes réunies sur la même page. A la fin de chaque mois, il faut faire la *classification des recettes et des dépenses* et en réunir les diverses sommes en un tableau qui donnera les *résultats annuels*. Il est facile de faire faire des exercices d'application et même des *comptes de caisse à colonnes* où les recettes et les dépenses sont immédiatement classées suivant les renseignements qu'on veut obtenir. Un ouvrier élève des poules, par exemple; il cherche à savoir combien ses poules lui produisent de recettes et de dépenses chaque année et il reporte les sommes en question dans deux colonnes spéciales. Le même ouvrier veut analyser ses dépenses personnelles et de ménage, il les reporte alors dans diverses colonnes supplémentaires dont chacune fournit un résultat intéressant.

Quant au *carnet de notes*, on y mentionne toute espèce d'indications spéciales suivant les circonstances. Le boulanger y inscrira les dates d'entrée et de sortie de ses ouvriers, de manière à pouvoir se rendre compte à la fin de l'année de ce qu'ils ont pu lui coûter et lui rapporter. Il y portera ailleurs les quantités de pain fournies et vendues chaque jour, etc.

Avec un ensemble pareil il est toujours possible d'évaluer exactement sa situation, ses ressources, ses dépenses, le rendement de telle ou telle exploitation, le prix de revient de n'importe quel produit. Avec cela le simple ouvrier pourra devenir patron et s'établir sans crainte pour son propre compte; il pourra occuper des ouvriers et trafiquer de telle ou telle marchandise, il saura exactement ce qu'il fait et évitera facilement les mauvaises affaires.

Et ici commence l'étude des résultats d'inventaire combinés avec les résultats fournis par la caisse et les indications du carnet de notes. Le maître proposera à ses élèves des problèmes comme les suivants :

1. Une famille avait le 31 décembre 1894 des habits pour 1000 francs, elle a dépensé 680 francs pendant l'année pour le même objet et il lui reste au 31 décembre 1895 pour 475 francs d'habits seulement. Com-

bien a-t-on dépensé réellement pour les habits dans cette famille en 1895 ?

2. Une famille avait le 31 décembre 1894 des provisions de bouche (fromage, pommes de terre, vin, etc.) pour 650 francs, elle devait à la même date 150 francs pour pain, viande, etc. La classification des dépenses accuse 1495 francs pour la nourriture en 1895 et l'inventaire au 31 décembre de cette dernière année indique qu'il reste des provisions pour 530 francs et que les carnets de boulangerie, boucherie, etc., ascendent à 300 francs en tout. Combien a-t-on dépensé réellement cette année-là pour la nourriture ? Combien cette nourriture a-t-elle coûté par personne et par jour, sachant que la famille est composée du père, de la mère et d'un enfant de 4 ans. et qu'on a eu deux personnes de plus à table pendant les mois de juillet et d'août ?

Des problèmes pareils feront ressortir l'absolue nécessité des inventaires, du compte de caisse avec sa classification des recettes et des dépenses et du carnet de notes. Le maître pourra facilement aller plus loin encore en discutant avec ses élèves la comptabilité nécessaire à un paysan, à un maître boucher, etc.

Voici, par exemple, leur dira-t-il, un maître boucher. Ce maître boucher a des ouvriers qu'il nourrit dans sa famille, tantôt 2 et tantôt 3. Quels sont les renseignements qu'il devra pouvoir trouver dans sa comptabilité et comment l'organisera-t-il par conséquent ?

Evidemment il voudra savoir ce que lui rapporte sa boucherie et pour cela il n'aura qu'à prendre la différence entre ce qu'elle aura réellement produit et ce qu'elle aura réellement coûté. Les problèmes ci-dessus montrent que, pour l'établissement de ces deux chiffres, les résultats d'inventaire et ceux de la classification de caisse sont nécessaires. Il y aura lieu de séparer complètement les recettes et dépenses de la boucherie des recettes et dépenses personnelles ou de ménage. Il faudra même décomposer certaines dépenses générales, comme celle pour le loyer, par exemple, afin d'en attribuer une juste part à la boucherie.

Une deuxième question à résoudre sera celle de savoir si, en somme, ses ouvriers ont véritablement gagné leur salaire. Il répartira donc le produit net total entre ses ouvriers et lui-même en faisant le compte des journées de chacun. C'est ici qu'interviendra le carnet de notes indiquant les dates d'entrée et de sortie de chaque ouvrier. Les dépenses de famille seront divisées en deux catégories, les dépenses communes, dont les ouvriers ont aussi eu leur part, étant soigneusement séparées des dépenses spéciales pour habits, médecin, promenades, etc. Le total des dépenses communes, corrigé par les résultats d'inventaire, sera réparti par jour et par personne et on connaîtra le coût de chaque journée de pension. Le bénéfice ou la perte par journée apparaîtra alors clairement et on saura s'il est possible de leur faire des conditions plus avantageuses ou s'il faut se restreindre au contraire.

Après avoir discuté ainsi la question avec ses élèves, le maître leur dictera un problème résumant un cas analogue et dans lequel il aura introduit lui-même ou fait introduire des chiffres aussi vraisemblables que possible. Les élèves s'intéresseront sûrement à ses questions, il en ver-

ront la grande utilité pratique et ne manqueront pas d'en appliquer les conclusions chez eux pour le plus grand bien de tous.

Pour nous résumer, nous proposerions donc le programme suivant pour l'enseignement de la comptabilité à l'École primaire :

1. Etude des inventaires, comme base de toute comptabilité, utilisation et comparaison de leurs indications et de leurs résultats.

2. Etude du compte de caisse avec classification des recettes et des dépenses.

3. Problèmes variés, préparés et discutés avec les élèves, et visant à la recherche des *résultats* obtenus dans une famille, chez un paysan, un épicier, etc.

Nous serions heureux de connaître l'opinion de nos collègues sur cette question.

E. HULLIGER, professeur, Neuchâtel.

LES CARNETS SCOLAIRES

M. Finsler, recteur du gymnase de Berne, a, vers le milieu de mai, publié un article intéressant sur ce sujet dans le *Bund*. Nous ne partageons pas sans restrictions les idées développées par l'honorable pédagogue, nous ne les partageons même que dans une mesure assez restreinte; cependant, quelques-unes nous paraissent justes et surtout très suggestives.

« L'élève, dit M. Finsler, doit être mis face à face avec l'objet de ses études et il faut écarter de l'enseignement tout ce qui pourrait en détourner son attention. » Voilà un principe méconnu autrefois et auquel de nos jours tous les pédagogues éclairés attribuent la première place dans leur système d'éducation. Ainsi les récompenses, les punitions, les examens et tant d'autres moyens dont on a recours pour stimuler le zèle des élèves ne sont au fond qu'autant de *déviateurs* péchant contre le principe énoncé ci-dessus. Bien que ces déviateurs soient étrangers aux études en elles-mêmes, les élèves en sont constamment préoccupés et ils n'ont plus la liberté d'esprit nécessaire pour s'adonner purement et simplement à l'étude, pour l'aimer d'un amour désintéressé. Pis que cela, ce système de punitions et de récompenses, de bonnes et de mauvaises notes, éveille chez l'enfant des sentiments bas : l'arrogance et la vanité chez les uns; l'envie, le découragement, la fausseté chez les autres.

Beaucoup d'élèves, les bons surtout, ne travaillent très souvent qu'en vue d'obtenir *un bon carnet*. C'est de là que viennent ces têtes bien remplies auxquelles Montaigne préfère une tête bien faite. Et pourtant ces jeunes intelligences sont si avides de connaître, d'apprendre, de travailler, qu'il suffit d'un enseignement bien dirigé pour éveiller en elles l'amour de l'étude.

Enfin, dans la distribution de ces notes, que d'injustices!... involontaires, certainement. Prenons, par exemple, le cas si fréquent de l'élève bien doué qui travaille peu ou point et de l'élève travailleur que la nature a moins heureusement doté sous le rapport de l'intelligence. Il est évident

que le premier n'a aucun droit à la note 1 pour l'application, et pourtant dans toutes les branches, on lui donnera forcément, puisqu'il y excelle la note supérieure. Voilà donc un carnet qui dit clairement : « Cet élève ne travaille pas, néanmoins il arrive à d'excellents résultats. » Qu'on juge des réflexions auxquelles doit se livrer cet élève-là et de l'heureux effet produit sur son caractère ! Ajoutons que l'autre, l'élève actif, travailleur, qui a attrapé un 2 avec peine peut-être, risque fort de s'entendre apostropher en ces termes : « Quoi ! un 2 pour cette branche ! Ce n'est pas suffisant, tâche d'obtenir la prochaine fois un 1, *comme tel ou tel !* » La bonne note d'application passe inaperçue et souvent même elle est réglée sur les progrès de l'élève.

Ces observations et d'autres encore permettent à M. Finsler de conclure qu'il faut changer le système actuellement en vigueur des bulletins trimestriels. M. Finsler reconnaît que les parents ont le droit et même le devoir d'être renseignés sur la conduite et les progrès des enfants qu'ils confient à l'école ; mais on pourrait trouver un moyen plus rationnel et plus efficace que ce déluge trimestriel de milliers de notes. D'ailleurs, bon nombre de parents ne lisent pas les carnets ou les lisent superficiellement, y attachant peu d'importance ; ceux qui élèvent leurs enfants avec soin savent toujours exactement où ils en sont et n'attendent pas le *jour des carnets* pour être renseignés sur le travail accompli à l'école.

D. S.

Rapport de gestion du Comité central de la Société cantonale des instituteurs bernois pour 1895-96

II

M. Fritz Leuenberg-Glauser, instituteur au Sulgenbach, a été nommé au commencement de l'exercice comme nouveau membre du *Comité central*. Celui-ci n'a pas d'autre changement de personnel à signaler. Il a tenu 16 séances, dans lesquelles il a été traité 166 affaires. Le travail a été considérable et l'on ne doit pas être étonné que le Comité central, dont la plupart des membres sont en fonctions depuis 4 ans, désire se retirer. Biemme, Thoune ou Interlaken nous semblent les localités propres à être désignées comme nouveau Vorort.

Concernant les *relations avec les sections*, nous ne pouvons que répéter ici ce que nous avons déjà dit dans nos précédents rapports. Il y a toujours un certain nombre de Comités de sections négligents, qui causent beaucoup de travail et de soucis au Comité central. Pour la nomination des comités, il faudrait tenir à ce que les places de président, de secrétaire et de caissier fussent occupées par des hommes actifs et dévoués.

Notre *caissier* surtout se plaint de la négligence de quelques comités de sections ; il a eu cette année beaucoup de peine à faire rentrer les cotisations des sociétaires. Nous avons aux *recettes* les postes suivants :

1. Solde actif de 1894	Fr.	7,335 08
2. Cotisations des sociétaires pour 1895	»	7,115 23
3. Remboursements de prêts	»	175 —
4. Remboursement des frais d'impression de la brochure Pestalozzi.	»	250 —
5. Intérêts des prêts	»	73 30
6. Don de la Caisse des instituteurs.	»	260 50
7. Intérêt du capital déposé à la Caisse hypothécaire	»	125 95
Total	Fr.	15,335 06

Dépenses

1. Prêts	Fr.	6,030 —
2. Secours	»	2,708 65
3. Frais pour l'assemblée des délégués.	»	529 80
4. Frais d'administration	»	1,133 59
5. Gratification au Comité central	»	500 —
	Total Fr.	10,902 04

L'excédent de recettes se monte donc, au commencement de 1896, à 4433 fr. 02. La fortune nette est de 10,782 fr. 62 et consiste en crédits ouverts et en capitaux déposés à la Caisse hypothécaire. Il y a depuis le dernier exercice une augmentation de fortune de 2,777 fr. 54. La vente pour le canton par notre Société de *l'Agenda des instituteurs (Kalender des Schweizerischen Lehrervereins)* a considérablement compliqué le travail du caissier central. 768 exemplaires ont été écoulés dans le canton de Berne; une somme assez forte est entrée de ce fait dans la caisse de secours pour veuves et orphelins d'instituteurs.

Malgré nos démarches auprès du Conseil synodal ecclésiastique, nous n'avons pu donner une solution à la question des *prières d'enterrement*. Dans sa réponse, le Conseil synodal dit qu'il partage notre manière de voir et qu'il verrait avec plaisir le travail réparé de façon que l'instituteur eût à lire une prière liturgique dans la maison du défunt, tandis que l'oraison funèbre serait prononcée sur la tombe par l'ecclésiastique. Le Conseil synodal pense toutefois qu'on ne peut imposer à personne ces prescriptions et qu'il faut faire abstraction d'autres mesures.

En exécution d'une décision de l'assemblée des délégués de 1895, le Comité central a fait le nécessaire pour faciliter à nos sociétaires l'entrée dans une association plus grande. 381 nouveaux membres se sont fait recevoir de la Société suisse des instituteurs, 55 de la Société évangélique et 134 de la Société suisse des institutrices.

A l'occasion du 150^e anniversaire de la naissance de notre grand maître Pestalozzi, la Société des instituteurs s'est fait un devoir d'organiser ou de recommander partout une fête modeste en l'honneur du célèbre pédagogue. Le 12 janvier a été en effet dans tout le pays une fête scolaire et populaire. Dans plusieurs localités, on ne s'est pas contenté de beaux discours, mais on a fondé des œuvres de bienfaisance ou secouru les enfants pauvres. La Société s'est donc élevée en cette occasion au dessus de son cercle d'intérêts privés et a poursuivi son but le plus noble : *la prospérité de l'école et du peuple*.

Elle a cherché à atteindre cet idéal dans une mesure bien plus forte encore dans la discussion toujours plus animée sur le subventionnement de l'école populaire par la Confédération. C'est M. Grünig qui a donné le branle dans le *Berner Schulblatt*, puis une assemblée des membres de la Société suisse des instituteurs habitant la ville de Berne. Le Comité central reçut le mandat de sonder l'opinion du corps enseignant bernois sur cette question. Il s'en est acquitté en soumettant l'initiative à la discussion au sein des sections. 58 sections se sont prononcées jusqu'ici, dont 43 dans un sens affirmatif et 3 dans un sens négatif. 12 sections sont d'accord en principe, mais trouvent que le moment de l'action n'est pas encore venu. La grande majorité du corps enseignant bernois est donc *pour l'initiative* et nous avons pu, en toute bonne conscience, demander au Comité central de la Société suisse des instituteurs de faire examiner par l'assemblée des délégués de la Société la question de savoir si et de quelle manière le corps enseignant suisse doit se mettre à la tête du mouvement d'initiative pour le subventionnement de l'école populaire par la Confédération. Si notre demande est rejetée par cette assemblée, nous aurons du moins la satisfaction d'avoir fait notre possible pour préparer les voies à la réalisation de cette idée humanitaire (1).

(1) A l'assemblée de Lucerne, les délégués de la Société suisse n'ont pas adopté la proposition de la section bernoise.

CORRESPONDANCE

Du Jura bernois.

Florian-Louis Sautebin

Florian-Louis Sautebin, ancien instituteur à Saicourt, est décédé le 8 août après une longue et pénible maladie. Sautebin était un des instituteurs les plus connus du district de Moutier. C'était un hôte assidu des congrès pédagogiques et des réunions d'instituteurs. Il avait une grande influence sur ses collègues dont il a souvent été l'homme de confiance.

F.-L. Sautebin était né le 17 octobre 1839, à Saicourt, sa commune d'origine. Sur les conseils de l'ancien pasteur Besson, à Tavannes, il se décida à faire des études d'instituteur. Mais, à cette époque, l'école normale de Porrentruy était fermée aux Jurassiens protestants.

Le jeune Sautebin suivit les cours de l'institution Huguelet, à Tramelan. M. Huguelet, qui était un éducateur de mérite, a formé ainsi un certain nombre d'instituteurs. Tous ses élèves n'ont jamais eu pour lui que des paroles élogieuses et plusieurs lui ont gardé un souvenir reconnaissant et filial.

Sautebin suivit l'examen du brevet le 22 juin 1859. Dans les années suivantes, il suivit encore deux cours de perfectionnement organisés par M. Friche, directeur d'école normale à Porrentruy.

Sautebin, en possession du brevet primaire, avait été appelé à la direction de l'école de Champoz où il resta trois ans et demi. Il fut nommé alors à Reconvilier, localité industrielle de la vallée de Tavannes.

Sur les instances de ses compatriotes, il quitta Reconvilier après quatorze ans de travail fructueux et béni. La reconnaissance de ses élèves et de la population de Reconvilier était unanime et profonde. Les services rendus par Sautebin n'étaient pas seulement appréciés par les chefs des maisons industrielles, mais par la population ouvrière qui n'a pas oublié l'instituteur habile, l'homme juste, le concitoyen dévoué sachant rendre un service quand il le pouvait.

C'est en 1876 que Sautebin arriva à Saicourt. Il refusa à ce moment une place que M. Landolt, inspecteur, lui offrait à l'école cantonale de Porrentruy. Ses enfants grandissaient et il tenait à les élever au milieu de la vie des champs et des occupations agricoles. Trois d'entre eux ont embrassé la carrière de leur père et continuent sa tradition.

Depuis deux ans déjà, Sautebin ressentait les atteintes de la maladie qui l'a emporté. Il se fit remplacer pendant deux ou trois semestres. Dans l'automne de 1893, il soumit aux autorités une requête pour être admis à la pension de retraite. Celle-ci lui fut accordée. Ses amis espéraient que le repos prolongerait sa vie pendant quelques années encore. Mais le délai fatal était plus près qu'ils ne l'imaginaient.

Sautebin a été inhumé le 11 août dans le cimetière de Châindon. Après un chœur funèbre exécuté sur la tombe par ses collègues du district de Moutier, nous avons rendu hommage à la vie simple, honnête, utile et respectée de cet éducateur de mérite.

Nous ajouterons encore que Sautebin a été longtemps le trésorier attitré du Synode de Moutier. Il a pris une grande part au développement des Sociétés chorales et dramatiques de la vallée de Tavannes. Il a rempli plusieurs fonctions communales et paroissiales.

Sautebin aimait l'école et il aimait la jeunesse ; il cherchait plutôt à développer l'intérêt pour l'instruction, excitant la curiosité des élèves, estimant que le but de l'instruction n'est pas de faire des savants, mais des hommes moraux et vertueux, à l'intelligence ouverte, sachant se débrouiller dans les affaires et gagner honorablement leur vie.

H. GOBAT.

Du Jura Bernois, le 21 août 1896.

La mort vient d'enlever, à peu de semaines d'intervalle, deux vétérans du corps enseignant jurassien : J. Rais, à Courtételle, et F. Sautebin, à Saicourt. Tous les deux venaient de quitter l'enseignement et comptaient prendre enfin un repos bien mérité. Ils en jouissent aujourd'hui dans un monde meilleur. — Nous présentons à leurs familles, au nom du corps enseignant jurassien, l'expression de notre vive et respectueuse sympathie.

Jacques Rais. — Il y a sept semaines environ, une fête touchante, organisée par le Conseil municipal de Courtételle, réunissait la population entière de ce village à l'occasion du cinquantenaire pédagogique du vénérable M. Rais. La direction de l'éducation y était représentée par M. Gobat, inspecteur, qui a fait l'éloge du jubilaire, lequel reçut, à cette occasion, en souvenir, une superbe montre d'or.

Un mois, hélas ! ne s'était pas écoulé que cette même population qui avait assisté, heureuse et sympathique, à la manifestation dont nous venons de parler, était invitée à rendre les derniers devoirs à celui qui fut l'instituteur aimé et respecté de nombreuses générations. Un jour ou deux après la fête, M. Rais, souffrant déjà depuis quelque temps, tombait malade ; mais il s'était depuis remis assez bien et rien ne faisait prévoir une fin si prochaine.

Le corps enseignant du district était représenté à l'enterrement par plusieurs de ses membres et l'autorité scolaire par M. l'inspecteur Gobat, qui a prononcé sur la tombe un discours ému où il a rappelé les qualités du défunt et les excellents services rendus par lui à l'enseignement public.

M. Rais sera profondément regretté de tous ceux qui l'ont connu. Modeste, d'humeur pacifique, laborieux, serviable, il avait toutes les qualités pour s'attirer l'estime et la confiance de ses concitoyens.

F. Sautebin. — Aux lignes que publie, aujourd'hui même, « l'*Educateur* » sur F. Sautebin, que l'on veuille bien me permettre d'ajouter quelques mots, un souvenir plus particulier, si l'on veut, de ce cher collègue et ami.

Il fut pendant plus de vingt ans, avec les Voirol et les Sauvant, l'âme des Synodes de ce cercle du district de Moutier. Je le vois encore, aux modestes repas qui d'ordinaire terminaient nos réunions, entonner d'une voix forte et pleine « le Chant du Jura ». Je vois encore sa belle tête, si énergique, toute blanche ces dernières années, se tourner avec amour vers nos belles montagnes au passage redit cent fois : « Rien ne vaut notre Jura ! » C'est qu'il l'aimait son pays natal, oh ! de tout son cœur !

J'ajouterai encore un fait remarquable, unique peut-être dans les annales pédagogique du Jura : c'est que, vers les années 1892 et 1893, nous l'avons vu arriver, à plusieurs reprises, aux réunions synodales accompagné de ses trois fils, instituteurs comme leur père, et dont les brillants et récents succès ont dû être pour lui une douce consolation dans ses derniers moments.

— A ces deux noms de collègues enlevés par l'impitoyable faucheuse, nous devons ajouter celui de Walther Sauser, maître, depuis le printemps dernier, à l'école normale d'Hoffwyl.

W. Sauser avait fait toutes ses classes à Bienne, puis trois ans et demi d'école normale à Hoffwyl. Il débuta dans l'enseignement à Mâche où il resta deux ans. Il suivit ensuite les cours de l'université de Berne et obtint son diplôme secondaire. Nommé à l'école secondaire de Bienne, il y resta une année seulement. — Une inflammation des intestins l'a enlevé en deux jours à l'affection des siens, à l'âge de 26 ans. Il était marié depuis cinq semaines.

Comme maître et comme collègue, W. Sauser a laissé d'excellents souvenirs à Bienne où sa mort cause d'unanimes regrets.

D. SIMON.

PARTIE PRATIQUE

EXERCICES SCOLAIRES

I. — Langue française

Porrentruy. -- EXAMEN DÉFINITIF POUR INSTITUTEURS. — 1896

Religion. 1. Comment et par qui le christianisme fut-il introduit en Helvétie?

2. La Pentecôte.

Composition. 1. De la stérilité d'esprit qu'on remarque chez la plupart des écoliers quand ils rédigent une composition; de ses causes; des moyens de la vaincre.

2. Des avantages que l'on trouve à corriger consciencieusement les travaux de ses élèves et des inconvénients graves auxquels on s'expose en négligeant ce travail.

ANNIBAL (*Dictée*)

Il y a des choses que tout le monde dit parce qu'on les a entendu dire une fois. Bien des personnes se sont imaginé et se sont plu à répéter qu'Annibal avait commis une faute insigne de n'être pas allé assiéger Rome après la bataille de Cannes. Il est vrai que d'abord la crainte, l'effroi, l'épouvante y avait été extrême; mais il n'en est pas de la consternation d'un peuple belliqueux, qu'on a presque toujours vue se tourner en courage, comme de celle d'une vile populace qui ne sent que sa faiblesse. Une preuve qu'Annibal n'aurait pas réussi, s'il eût exécuté la manœuvre qu'on lui reproche de n'avoir pas tentée, c'est que les Romains, quelques grandes que fussent leurs pertes se trouvèrent encore capables d'envoyer partout des secours.

On dit encore qu'une des fautes les plus graves qu'ait faites Annibal, ce fut de mener son armée à Capoue où elle s'amollit; mais on ne considère point que les soldats de cette armée devenus riches après tant de victoires auraient trouvé partout des Capoues.

MONTESQUIEU.

a) Pédagogie. 1. Citez les principaux pédagogues allemands de l'école de Pestalozzi?

2. Idées de Rousseau en éducation.

3. Rapports entre l'école et la famille.

f) Ecriture. Un article ayant été porté à double au droit du journal, passez contre-écriture.

g) Dessin. Faire la perspective d'un cylindre. — Point de vue et points de distance à volonté.

Gymnastique. Composer quelques exercices de saut en profondeur (planche d'assaut et poutre d'appui).

c) Histoire. 1. La Sainte-Alliance (A l'instigation de qui fut-elle conclue et quel fut le rôle qu'elle s'attribua?)

2. Quel est l'homme qui a préparé l'unité italienne? Quelle alliance obtint-il dans ce but pour son pays?

Histoire suisse. 3. Quel est le canton qui, dans les événements du Sonderbund, a été appelé le canton du destin, et pourquoi?

4. Quels événements marquent dans l'histoire de Neuchâtel ces trois dates, 1831, 1848 et 1857?

d) Cosmographie. 1. Que savez-vous des nébuleuses? Citez-en?

2. Définir les révolutions sidérale et synodique de la lune.

e) Sciences naturelles. 1. Les marbres et leurs usages.

2. Les glaciers.

3. Terre végétale, sa composition, son mode de formation; soins à lui donner.

4 Action d'un courant électrique sur une aiguille aimantée, sur un barreau d'acier, sur une barre de fer doux.

Applications.

Musique. 1. Quelles sont les principales modulations que l'on peut faire si le ton fondamental est celui de ré majeur ?

2. Composer la gamme mineure mélodique de sol.

3. Composer 8 mesures en 6/8, ton de la majeur.

UN HOMME ACTIF (*allemand*)

Monsieur S. n'a pas toujours été riche ; au contraire, il était autrefois très pauvre. Ses parents avaient perdu toute leur fortune, leurs affaires n'avaient pas été heureuses et ils étaient morts de chagrin. Le pauvre garçon a d'abord été bien triste, mais a-t-il perdu courage, a-t-il été paresseux ? Non, au contraire, il a toujours été très actif ; surtout il a été très économe, et, au bout de quelques années, il était assez riche pour fonder un petit commerce. Comme employé, il avait été complaisant et actif ; comme patron, il fut toujours honnête et aimable envers sa clientèle (*Kundschaft*). Il eût bientôt le magasin le plus fréquenté de toute la ville et il acheta la maison où il demeurerait. Aujourd'hui Monsieur S. est très riche et très estimé de ses concitoyens.

EXAMEN DE DIPLÔME POUR INSTITUTRICES

Religion. 1. Captivité de Babylone.

2. Jésus bénit les petits enfants.

3. Quels événements rappellent les fêtes chrétiennes et à quelles époques de l'année les traiterez-vous en classe ?

Composition. 1. Recommandations d'une institutrice à celles de ses élèves qui, ayant terminé le cours de leurs études primaires, vont quitter la classe.

2. Importance qu'il y a au point de vue de l'éducation de savoir gagner l'amitié et la confiance de ses élèves

LE LOUP (*dictée*)

Le loup, quelle que soit sa poltronnerie naturelle, compte parmi les carnassiers dangereux pour les bameaux, les métairies, quand, aux alentours, il trouve des forêts, des antres, des repaires inconnus, pour y recéler et dépecer à son aise les produits sanglants de sa chasse. Il acquiert même une audace, une intrépidité, capable d'imposer aux plus hardis braconniers, quand il éprouve les douleurs aiguës de la faim. Le loup sait au besoin s'associer à ses semblables pour exécuter nuitamment quelque grand exploit. Ces brigands se jettent alors non seulement sur les brebis inoffensives, mais sur les chiens les plus aguerris, sur les chevaux, sur les bœufs même : on en a vu attaquer et mettre en fuite les pâtres, les laboureurs, trop heureux d'échapper à ces monstres dévorants. Quand la proie lui manque, un jeûne trop prolongé peut déterminer des accès de rage chez le loup. Il ne recule alors devant aucun péril. On n'en vient à bout qu'avec les armes à feu. La célèbre bête de Gévaudan, qui, au siècle dernier, épouvanta toute une province, n'était en définitive qu'un loup comme il ne s'en est jamais rencontré. Les naturalistes de l'époque se sont plu à nous en faire une description minutieuse, et, après son autopsie, le quadrupède, proprement enpaillé, a reçu la brillante hospitalité du Muséum, qu'un écrivain facétieux appelle le panthéon des bêtes.

a) Pédagogie. 1. Hygiène scolaire quant aux organes de la vue.

2. Culture de la volonté à l'école et dans la famille.

3. Citer les ouvrages d'éducation de Fénelon.

g) Ecriture. Composer une page des différents genres d'écriture ; texte à volonté.

h) Dessin. Dessiner une chaise d'après nature.

c) Histoire. 1. Quels ont été les principaux résultats des Croisades ?

2. Racontez brièvement la guerre franco-allemande de 1870-71, jusqu'à la déchéance de Napoléon III.

3. Que voulut Chenaux à Fribourg et quelle fut l'issue de sa tentative ?

d) *Géographie*. 1. Citez les principales industries de l'Allemagne en indiquant les contrées qui en sont le siège.

2. Dites ce que vous savez des Grandes Antilles.

3. Décrire sommairement le cours du Rhône en Suisse. (Contrées, affluents, localités principales).

e) *Histoire naturelle*. 1. Famille des solanées, caractère, indiquer quelques espèces et leurs propriétés.

2. Respiration (but, organes, mécanisme, hygiène).

3. Electricité des nuages, foudre, éclair, tonnerre, paratonnerre.

4. L'oxygène: état naturel, préparation, propriétés.

f) *Musique*. 1. Que comprend la partie rythmique de la théorie musicale? (détailler).

2. Que deviennent les différents intervalles par leur renversement ?

3. Ecrire les accords fondamentaux d'une gamme majeure quelconque et indiquer au-dessous de chacun quelle en est la nature (maj., min., etc.).

Allemand (facultatif pour les institutrices)

Ma chère amie,

Nous avons appris avec beaucoup de chagrin que tu es toujours malade, faible et triste, et nous pensons qu'un petit séjour à la campagne sera très bon pour ta santé. L'air est si bon, la vie est si tranquille ici que tu auras beaucoup de plaisir et que nous passerons ensemble quelques semaines bien agréables. Tu coucheras dans ma chambre et nous resterons tard au lit. A neuf heures nous déjeunerons; ensuite nous ferons une petite promenade. Après le dîner nous resterons au jardin, nous travaillerons un peu, nous dessinerons, etc. Le soir, nous jouerons du piano, nous causerons avec mes parents, nous ferons des lectures amusantes, etc. N'apporte pas de livres, mon père a une belle bibliothèque ici.

Espérant que tu accepteras mon invitation et que tu retrouveras bientôt ta bonne santé d'autrefois, je reste ton affectionnée.

II. — Mathématiques élémentaires

Examens pour l'obtention du diplôme d'instituteur primaire ⁽¹⁾ dans le Jura bernois. — Printemps 1896

a) *Examen préalable pour instituteurs.*

1. Un négociant du Havre a acheté à Londres un chargement de coton; le chargement est vendu 18,000 fr. Le transport revient à 1,5 % de la valeur du chargement. On demande de calculer en monnaie anglaise, à un penny près, la somme que le négociant doit envoyer à Londres, sachant que la livre sterling vaut 25 fr. 10 et que le transport a été payé d'avance par l'expéditeur.

2. Déterminer le titre d'un lingot d'argent obtenu en faisant fondre ensemble 1200 pièces d'argent de 5 fr. et 3500 pièces de 2 fr. Quel poids d'argent fin faut-il ajouter à ce lingot pour l'amener au titre de 0,900 et quel est le nombre de pièces de 5 fr. que l'on pourra fabriquer avec ce nouveau lingot.

3. Les deux côtés de l'angle droit d'un triangle rectangle sont égaux à 5,7 et 8,2 mètres. Du sommet de l'angle droit on abaisse une perpendiculaire sur l'hypoténuse. On demande les aires des deux triangles ainsi formés?

4. Le nombre 128 est exprimé dans un système de base inconnue par le nombre 332. Calculer la base.

(1) Voir la note, Educateur n° 12, page 159.

5. Quel est le côté d'un triangle équilatéral équivalent au triangle dont les trois côtés sont respectivement égaux à 20 m., 15. et 7 m?

6. Une grange a la forme d'un parallépipède de 10 m. de long, 7 m. de large et 5 m. de haut. L'arête supérieure du toit dirigée dans le sens de la longueur du bâtiment mesure 7 m. et se trouve à 9 m. au dessus du sol. La grange est assurée contre l'incendie à raison de 15 fr. pour 100 m³. Quelle sera la prime d'assurance.

b) Examen définitif pour instituteurs.

1. On achète du 4 % à 91 fr.; courtage $\frac{1}{4}$ %; 6 mois plus tard on le revend à 95 fr.; courtage $\frac{1}{4}$ %; à quel taux a-t-on placé son argent?

2. Partager 195 en parties formant une progression arithmétique dont le premier terme soit 7 et la raison $\frac{4}{3}$. Nombre des termes et dernier terme.

3. Un homme est débiteur de 7963 fr. dont il doit payer les intérêts à 5 %. Il rembourse au bout de 5 ans 1760 fr. et au bout de 8 ans 4980 fr. Que redoit-il à la fin de la dixième année?

4. Calculer.
$$\frac{\sqrt{35,89} + \sqrt[5]{0,3991}}{\sqrt[6]{0,04785}}$$

5. Le manteau d'un cône droit a une surface de 300 cm² et donne développé un secteur de 60°; calculer son volume? $\pi = 3,14$.

6. Dans un cylindre dont le diamètre de base est égal à la hauteur, on inscrit une sphère. Calculer :

1° le rapport des surfaces et des volumes des deux corps.

2° le volume compris entre le cylindre et la sphère.

c) Examen unique pour institutrices

1. Au commencement d'une année, une domestique place à la banque son avoir de 335 fr. A la fin de chaque année, elle dépose en outre 55 fr. Quelle sera sa fortune à la fin de la quatrième année? Intérêt 3 $\frac{1}{2}$ %.

2. On a deux lingots composés le 1^{er} de 1400 gr. d'or et de 115 gr de cuivre, le second de 850 gr. d'or et 260 gr. de cuivre.

On veut les fondre ensemble et avoir de l'or à 0,750. Combien devra-t-on ajouter d'or à 0,650 pour obtenir le titre demandé.

3. L'aire d'un triangle équilatéral étant de 1225 m², calculer son côté?

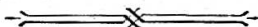
La différence entre un cercle et l'aire du carré inscrit est de 2 m². Quel est le rayon du cercle? $\pi = 3,14$.

5. Un verre de forme conique est plein d'eau jusqu'au bord. Il pèse 900 gr. Le poids du verre vide est le $\frac{1}{5}$ du poids de l'eau.

1° Capacité du vase en centilitres

2° Sachant que la hauteur du cône est de 10 cm., quel est le rayon du cercle formant le bord?

6. Un collecteur électrique a la forme d'un cylindre terminé à chaque extrémité par une demi-sphère. Le diamètre du cylindre est de 50 cm. et la longueur totale (cylindre et hémisphères) est de 1,2 m. Calculer son volume et sa surface.



IMPRESSIONS

TYPOGRAPHIQUES

En tous genres, en noir et en couleurs

IMPRIMERIE CENTRALE et du "GENEVOIS"

17, Boulevard James-Fazy, 17

(Anc. Maison Tiffany) — GENEVE — Téléphone N° 70

Travaux de luxe et courants

LETTRES DE FAIRE-PART — CIRCULAIRES

REGISTRES

AFFICHES EN TOUS GENRES

PROSPECTUS — PROGRAMMES

JOURNAUX — LABEURS — BROCHURES

Factures — Têtes de lettres

ENVELOPPES COMMERCIALES

Exécution prompte et soignée

IMPRIMERIE CENTRALE
ET DU "GENEVOIS"

IMPRIMEUR

du

Bulletin de l'Institut national genevois;

du journal

Le Genevois, quotidien à 5 centimes;

de

L'Éducateur;

de la

Revue odontologique suisse (partie française);

du

Journal des cafetiers de la Suisse romande;

du

Vade-Mecum de la région du Léman.

XXXII^{me} ANNÉE

N^o 18



GENÈVE

15 Septembre 1896

L'ÉDUCATEUR

Organe de la Société pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT LE 1^{er} & LE 15 DE CHAQUE MOIS

Direction du Journal

M. Alex. GAVARD, professeur,
10, Grand' rue, Genève.

Gérance

M. Louis FAVRE, instituteur,
Clos de Surinam, Genève.

Rédaction de la partie pratique

M. Ch. Thorens, instituteur, Lancy

M. Alfred Schütz, maître au Collège, rue Argand, 3
(pour ce qui concerne les mathématiques et le dessin)

Comité central. — NEUCHÂTEL : MM. *Ed. Clerc*, directeur des écoles, Chaux-de-Fonds ; *L. Latour*, inspecteur scolaire, Corcelles ; *Alf. Grandjean*, professeur, Locle ; *A.-P. Dubois*, professeur, Locle. — VAUD : MM. *L. Roux*, professeur, Lausanne ; *L. Gagnaux*, adjoint au Département, Lausanne ; *E. Trolliet*, contrôleur des écoles, Lausanne ; *L. Beausire*, adjoint au Département, Lausanne. — JURA BERNOIS : MM. *E. Mercerat*, instituteur, Sonvillier ; *G. Schaller*, directeur de l'école normale, Porrentruy. — GENÈVE : *M. Ch. Thorens*, instituteur, Lancy. — SUISSE ALLEMANDE : *M. Fr. Fritschi*, maître secondaire, Neumünster-Zürich.

Comité directeur. — MM. *W. Rosier*, professeur, président. — *Ch. Thorens*, instituteur vice-président. — *A. Gavard*, professeur, directeur du journal. — *Louis Favre*, instituteur, gérant. — *Ch. Pesson*, secrétaire. — *J. Constantin*, *Alfred Schütz*, instituteurs, suppléants.

La Direction du journal annonce tout ouvrage qui lui est adressé, et en donne un compte-rendu, s'il y a lieu.

Prix de l'abonnement : 5 fr. (Union postale, le port en sus)

Pour les annonces s'adresser à l'Imprimerie Centrale
GENÈVE

Ecoles normales du canton de Vaud

Formation du personnel enseignant
pour les travaux à l'aiguille et pour les écoles enfantines.

En exécution du **Règlement du 19 septembre 1895** sur l'organisation des écoles enfantines et sur l'obtention des brevets spéciaux pour l'enseignement des travaux à l'aiguille et la direction des classes enfantines, des cours spéciaux seront donnés **du 1^{er} octobre 1896 au 1^{er} avril 1897**, en vue de préparer à la carrière pédagogique les jeunes filles qui désirent se vouer à cet enseignement.

Ces cours sont organisés de façon à ce que les élèves qui les suivent puissent, si elles le désirent, pendant leur séjour à Lausanne, se préparer en vue de l'obtention des deux brevets mentionnés plus haut.

Les examens d'admission à ces cours auront lieu **dans le bâtiment d'école de la Croix d'Ouchy, le jeudi 1^{er} octobre prochain, à 8 heures du matin.**

Les personnes qui désirent subir ces examens doivent s'annoncer au directeur soussigné, **avant le 26 septembre prochain** et joindre à leur demande d'inscription :

1^o un acte de naissance; les étrangères au canton y joindront leur acte d'origine;

2^o un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile;

3^o une déclaration portant que, si elles reçoivent une bourse, elles s'engagent à desservir pendant trois ans au moins une école d'ouvrages ou une école enfantine dans le canton, après l'obtention de leur **diplôme.**

Les aspirantes, qui, en cas d'admission, désirent être mises au bénéfice des **bourses** accordées par l'Etat doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

Pour être admises, les aspirantes doivent être âgées de 17 ans au moins dans l'année, subir l'examen médical prévu pour l'admission à l'école normale des filles, ainsi qu'un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, **dans les limites fixées par le règlement.**

Ce règlement sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 27 août 1896.

Le Directeur, F. GUEX.

Bonne famille bourgeoise désire échanger son fils de 16 ans, voulant apprendre le français, contre une jeune fille ou un garçon. Bonnes références.

Offres sous chiffres L. L., Coire, poste restante.
